



Changement cléf porte entrée immeuble

Par **titia2409**, le **10/12/2008 à 17:40**

Bonjour,rnrnLa porte d'accès à mon immeuble vient d'être changé. Ma propriétaire refuse de me donner les nouvelles clés gratuitement et veut me les faire payer. A t elle raison?rnrnD'avance merci de votre réponse

Par **gigi**, le **10/12/2008 à 18:39**

bonsoir,mais pourquoi a t elle changee les clefs?

Par **titia2409**, le **11/12/2008 à 12:52**

C'est la copropriété qui a décidé de changer les portes

Par **Marion2**, le **11/12/2008 à 19:01**

Bonsoir titia,rnla copropriété a t'elle un syndic profesionnel ?rnA qui réglez-vous les charges habituellement ?

Par **titia2409**, le **11/12/2008 à 21:07**

La copropriété est gérée par un syndic professionnel et je règle les charges à la proprio.rnrnLa propriétaire ne veut pas payer pour les nouvelles clés, elle dit que c'est à moi des les payer!

Par **Marion2**, le **11/12/2008 à 21:48**

rernCe changement de clé, décidé en AG, n'entre pas dans le cadre du décret 87-713 du 26 Août 1987 sur les charges récupérables.rnVotre propriétaire n'a pas à vous demander le remboursement de ces clés. C'est à lui de les régler.rnSi vous avez le moindre problème, contactez l'ADIL. Votre mairie vous donnera les coordonnées et l'ADIL prendra directement contact avec votre bailleur.rnBon courage

Par **titia2409**, le **11/12/2008 à 21:52**

Merci beaucoup pour votre aide!rnrnBonne soirée

Par **FranckG**, le **25/06/2015 à 19:33**

Bonjour,rnJ'ai une situation un peu différente. je viens d'apprendre que mon immeuble va passer en badge vigik dans 4 jours (affichage sur la porte) et qu'en tant que locataire, je ne peut pas récupérer le badge sans procuration du propriétaire, soit, ce n'est pas comme si j'en avait plus besoin que lui.rnLe hic, c'est qu'il ne m'a rien remis jusqu'alors et est injoignable. La question pour moi n'est donc pas de savoir si je vais devoir avancer/payer ce changement, mais que faire pour ne pas devoir indéfiniment me faire ouvrir par un voisin?

Par **aguesseau**, le **26/06/2015 à 00:55**

bjr,rnmême équipé d'un système vigik, il est toujours possible d'ouvrir la porte avec votre clé car la serrure existe toujours.rncdt